

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

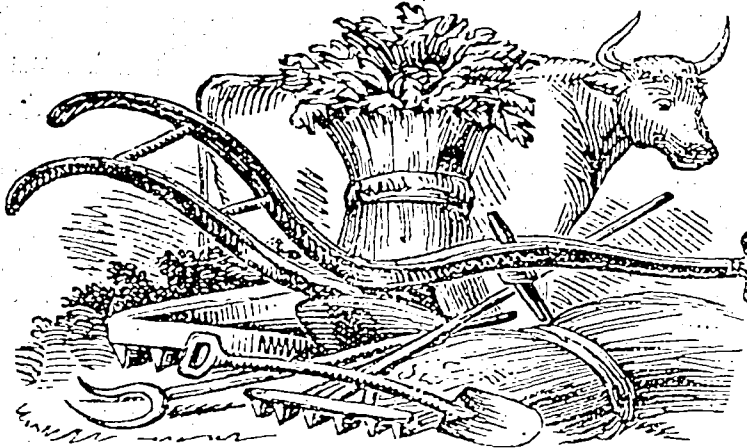
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Le insertion, 10 cts. la ligne
2e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Empruntons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A nos abonnés retardataires

Nous informons nos abonnés retardataires, qu'ayant à nous occuper personnellement du travail typographique dans notre atelier, nous n'avons pas actuellement le loisir d'adresser des comptes à chacun, et nous n'avons pas non plus les moyens d'employer un collecteur pour en percevoir le paiement. Que chacun de nos abonnés se pose la question suivante :

Est-ce que j'ai payé mon abonnement ?

AI-JE PAYÉ MON ABONNEMENT À LA

GAZETTE DES CAMPAGNES ?

Le reçu que chaque abonné doit avoir en main en rendra témoignage.

Que chaque abonné nous fasse parvenir ce qu'il nous doit pour abonnement, et au 1er avril nous serons en état de pouvoir augmenter la Gazette des Campagnes de QUATRE pages que nous consacrerons entièrement à la littérature, laissant les huit autres pages pour l'agriculture. Ainsi vous n'aurez pas à y perdre en payant immédiatement vos arriérés d'abonnement à la Gazette des Campagnes.

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine
(Suite)

Cependant le Romney-March possédait de précieuses qualités qu'il importait de conserver et qu'on risquait d'anéantir par un croisement mal entendu. Car, on le sait déjà, le croisement tend invariablement à substituer la race amélioratrice à la race à améliorer. Les premières unions n'arrivent pas d'un seul coup au but, mais chaque union subséquente en approche. Les éleveurs des moutons Romney-March comprirent les

inconvenients du croisement poussé trop loin, et, ne voulant pas faire disparaître certaines qualités particulières à leur race et auxquelles ils avaient raison de tenir, ils ménagèrent les doses de sang New-Leicester.

La rusticité, par exemple, est une de ces qualités précieuses que l'on doit conserver coûte que coûte. Les conditions particulières du sol et du climat de la localité convenaient parfaitement à la race indigène qui s'y était formée sous leur influence. Il en aurait été tout autrement, si l'on avait importé en bloc dans les marais de Romney la race New-Leicester ; elle y aurait certainement dégénéré, parce que le climat du pays où on l'aurait introduite aurait été trop différent de celui de sa patrie. Les mêmes inconvenients, la même dégénérescence se seraient produits, si l'on avait fait absorber le Romney-March par le New-Leicester au moyen du croisement.

Cette sagesse et cette prudence dont les éleveurs anglais font preuve en ne permettant pas l'absorption d'une race recommandable sous beaucoup de rapports, méritent d'être présentés comme un bon exemple à suivre par tous les éleveurs canadiens qui s'occupent de croisement, et nous avons déjà qu'ils sont nombreux. Souvent un ou deux croisements produiront des méteils presque aussi parfaits que si l'on avait poussé l'opération jusqu'à la quatrième ou la cinquième génération. Or, nous savons depuis longtemps que deux croisements consécutifs, quoique améliorant bien les formes de la race commune, n'ont presque aucun effet sur la constitution des sujets et surtout ne leur font pas perdre leur rusticité, tandis que, poussée jusqu'à la quatrième génération, l'union d'une race délicate avec une race rustique anéantit chez cette dernière cette qualité si précieuse. Alors, si nous demandions à nos éleveurs canadiens quelle est la manière d'agir qu'ils adopteraient, nous sommes sûrs qu'ils répondraient unanimement : Nous préférons la première et ils auraient raison. Dans ce cas, comment pouvons-nous expliquer la méthode suivie trop généralement jusqu'à ce jour ? On fait absorber le sang indigène par celui des races anglaises. On produit des méteils très-beaux à leur naissance, mais qui, trop délicats pour supporter les rigueurs de notre

Vertical text on the right margin: Hôpital-Général de Québec, B. L. Hamelin, etc.

climat, restent chétifs et contractent des maladies qui les arrêtent dans leur croissance et les conduisent à une mort prématurée.

C'est pour détourner nos éleveurs de cette voie dangereuse que nous avons donné ici la manière d'opérer des propriétaires de la race de Romney-Marsh. Faisons donc comme eux; si nous voulons absolument faire des croisements, sachons les conduire avec jugement et ne les poussons pas plus loin qu'il n'est besoin.

L'éleveur anglais fait d'abord un premier croisement et les métis qu'il en obtient possèdent les plus précieuses qualités de l'ancienne race et se rapprochent en outre beaucoup du type perfectionné. Puis il s'arrête, il surveille son troupeau, et tant que le sang améliorateur exerce son influence, il éloigne tout mélange; mais aussitôt que cette influence commence à diminuer, il a de nouveau recours au croisement. Jusqu'à présent ce moyen a bien réussi pour la race de Romney-Marsh; il ne serait cependant pas aussi facile de prendre ce même moyen en Canada, car les reproducteurs améliorateurs nous reviennent à un prix beaucoup plus élevé.

Race de Southdown.— Toutes les races anglaises dont nous avons parlé jusqu'à présent sont connues en Angleterre sous le nom générique de races à longue laine. Ce sont les plus répandues et en général les plus aptes à l'engraissement. Cependant, il existe encore dans la Grande-Bretagne un certain nombre de races possédant la faculté d'engraisser rapidement à un assez haut degré, douées d'une précocité assez remarquable et donnant en outre une laine courte et très-fine. Ces dernières races se rassemblent tous dans la catégorie des moutons à laine moyenne. Malgré la finesse de leur laine, elles ne reçoivent pas l'appellation de races à laine fine parce que le brian est relativement gros si on le compare à celui des mérinos qui sont les seuls moutons ayant une toison de la finesse désirée.

Aucune race anglaise n'est une race à laine fine. Différentes causes ont empêché la production de cette laine; nous pouvons donner entre autres les circonstances commerciales, le climat du pays, le genre d'alimentation et les besoins de la consommation.

En Angleterre, un grand nombre de manufactures de drap emploient les laines fines pour la fabrication des draps fins, et il semblerait au premier abord que la culture aurait dû produire la matière première demandée par ces manufactures. Cependant tel n'a pas été le cas; la production anglaise s'est trouvée en concurrence avec la production étrangère et ne fut pas victorieuse. Il lui fut impossible de soutenir cette concurrence parce que, pour elle, le prix de revient de la laine était beaucoup plus élevé que dans les pays étrangers. Ces pays étaient surtout l'Amérique du Sud et l'Australie dont les vastes solitudes entretiennent sans frais aucuns d'immenses troupeaux de mérinos. Les frais de production étant presque nuls, il est facile de concevoir pourquoi l'importation l'emporta sur la production indigène.

En face de cette infériorité, les producteurs de laine fine en Angleterre furent obligés de céder la place aux pays étrangers qui depuis ce temps ont continué à approvisionner les manufactures de draps fins.

Le sol, le climat et le genre d'alimentation que reçoivent les moutons en Angleterre ne contribuèrent pas peu à faire abandonner la production des laines fines. On se livra cependant à de nombreux essais; on importa des troupeaux nombreux de mérinos; on essaya de les entretenir de la même manière que dans leur pays natal; mais il est bien difficile de rendre nulles les influences du sol, du climat et de la nourriture; on fit des déboursés énormes qui élevèrent considérablement le prix de revient de la laine, empêchèrent la spéculation de devenir lu-

crative. Malgré tout on remarqua, dès la seconde ou la troisième génération, une diminution notable des qualités de la laine. Force fut donc d'abandonner cette production.

Dans le même temps, la consommation de la viande augmenta dans une proportion considérable. Les éleveurs les plus importants du pays, et à leur tête Bakewell, favorisèrent cette tendance et entreprirent la formation des races de boucherie dont les principales qualités étaient la précocité et une grande facilité d'engraissement. Mais la présence de ces deux qualités sont incompatibles dans une même race, avec l'existence de la laine fine. La laine se nourrit à peu près des mêmes substances que la chair; lorsque celle-ci reçoit une forte alimentation, la laine obtient également une grande masse de principes alimentaires. Les vaisseaux augmentant de volume, la laine devient plus longue et plus grosse. Elle augmente de poids et de volume, mais sa finesse diminue. Tous les éleveurs de moutons admettent que les laines fines ne se rencontrent que sur les animaux dont le développement est tardif et qui engraisent difficilement; tandis que les moutons précoces et d'un engraissement facile ne produisent que des laines grosses et moyennes.

D'ailleurs, les laines grosses et moyennes ont aussi leur valeur; les tissus qu'elles servent à fabriquer ont même un emploi plus étendu que les étoffes fines. Les classes opulentes qui se servent de ces dernières sont moins répandues que les classes ouvrières qui s'habillent avec les étoffes communes. Aussi les fabriques de tissus communs sont-elles plus nombreuses que celles qui confectionnent les draps fins.

Ainsi les éleveurs anglais, en s'attachant à la production de la viande et des laines grosses et moyennes, se sont donc mis dans la meilleure position possible pour rendre leurs spéculations lucratives. Leur exemple est par conséquent bon à suivre. Nous devons étudier nos circonstances locales, les tendances de notre consommation, puis suivre le courant naturel des besoins de la population.

Depuis quelques années, des manufactures d'étoffes communes s'élèvent plus ou moins rapidement, mais nous ne connaissons aucune fabrique de tissus fins. Nous pouvons voir par là de quel côté se dirige le courant et agir suivant les circonstances où l'on se trouve.

C'est ce qu'ont fait tous les améliorateurs des diverses races anglaises les plus répandues. Les premiers améliorateurs de la race de Southdown n'ont pas fait exception à la règle et ils lui doivent en grande partie les succès de leur race.

REVUE DE LA SEMAINE

Par une circulaire en date du 30 décembre 1870, MM. les Administrateurs de l'archidiocèse de Québec, après avoir rappelé aux fidèles les paroles des pères du quatrième concile provincial de Québec qui leur recommandent fortement de se tenir éloignés des sociétés plus ou moins secrètes, tendant à se former au sein de nos populations, celles des villes surtout, sous prétexte de protection mutuelle et de charité, donnent communication d'une lettre qu'ils viennent de recevoir du Cardinal Préfet de la Propagande, au sujet de ces sociétés. On y voit, comme le disent MM. les Administrateurs, que tout bon chrétien, tout homme voulant opérer sûrement son salut, doit toujours se tenir soigneusement éloigné de ces sociétés. En voici la traduction :

« La Sacrée Congrégation de la Propagande, ayant appris que, surtout dans les Provinces du Canada, il s'est formé quelques sociétés secrètes d'une espèce nouvelle, au nombre desquelles se trouve celle qui est communément appelée *Société des Cordonniers*. Cette Congrégation a jugé opportun de vous

exhorter par les présentes lettres à exercer, au sujet de cette société et autres semblables, la vigilance, la sollicitude et le zèle qui vous animent dans la charge qui vous est confiée. Avant tout, on doit se rappeler le décret de la Sainte Inquisition Romaine et Universelle, de l'année 1846, dans lequel il est défini qu'il faut regarder comme sociétés secrètes, prohibées par les Constitutions Apostoliques, toutes celles qui traitent quelque complot contre l'Eglise ou contre l'Etat, soit que l'on y exige le serment de garder le secret, soit qu'on ne l'exige point. Quant aux sociétés d'ouvriers, comme le remarque avec justesse le second concile plénier de Baltimore, approuvé par le Saint-Siège, il faut prendre garde, sous prétexte de n'avoir en vue que le secours et la protection mutuelle des associés, de ne rien faire qui favorise les sociétés condamnées par l'Eglise. De plus, les ouvriers qui font partie de ces sociétés, doivent craindre de se laisser entraîner par les ruses et les artifices d'hommes méchants, à violer les lois de la justice, soit en ne travaillant pas autant qu'ils y sont tenus, soit de quelque autre manière à l'égard de ceux qui les emploient. On ne peut nullement regarder comme tolérées les sociétés, de quelque nature qu'elles soient, dans lesquelles on s'engage par serment à obéir à tout ce qui sera commandé par les chefs de la société, ou à garder inviolablement le secret, même quand on serait interrogé par une autorité légitime. Enfin on doit regarder comme absolument illicites ces sociétés dont les membres s'engagent tellement à se défendre les uns les autres, qu'il en résulte un danger de troubles et de meurtres. Au moyen de ces principes, on pourra facilement juger si la *Société des Cordonniers*, et autres semblables, sont du nombre de celles qui sont condamnées par les Constitutions Apostoliques. Même dans le cas où ces sociétés ne paraîtraient pas frappées des peines les plus sévères de l'Eglise, les pasteurs feront très-bien de détourner, autant que possible, les fidèles confiés à leur sollicitude de s'y agréger, parce qu'on ne peut douter qu'elles ne soient très-dangereuses pour les âmes.

Les mêmes Administrateurs nous avertissent que la part du diocèse de Québec, dans les frais encourus pour le rapatriement de nos zouaves pontificaux, est de \$2069, somme qui n'est si considérable qu'en conséquence de l'invasion de Rome et de la mauvaise foi du gouvernement italien. Comme ils n'avaient en mains, de la dernière collecte faite sur l'invitation de feu Mgr. Baillargeon, que \$351.83, ils ont dû, pour payer la balance demandée, emprunter \$1717.17, ne voulant, disent-ils dans un sentiment de dévouement filial envers le Saint-Père, sentiment que chacun doit partager, prendre sur le donier de Saint Pierre pour payer cette balance. Ils prient donc MM. les curés et les fidèles de vouloir bien leur prêter leur concours pour couvrir l'emprunt auquel ils ont été forcés de recourir, et, à cet effet, une quête aura lieu dans toutes les églises paroissiales, un des dimanches du mois de janvier.

Il est grandement à désirer que tous contribuent avec générosité à la bonne œuvre proposée. Elle est des plus excellentes et Dieu ne manquera pas de bénir d'une manière toute particulière, spirituellement et temporellement, les hommes de bonne volonté qui y auront pris part. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit : Si nous sommes en état d'expédier des secours à l'étranger, donnons donc tout ce dont nous pouvons disposer au Souverain Pontife, qu'un gouvernement sans foi et sans honneur a si indignement dépouillé de tout ce qu'il possédait. C'est leur père que de bons enfants doivent secourir de préférence, si Dieu permet qu'il soit éprouvé par la perte de ses biens.

Victor-Emmanuel, stupide mannequin que la Révolution met, en scène, est entré dans Rome, dit une dépêche portant la date du 31 décembre. Elle ajoute que la réception a été en-

thousiaste, qu'il y a eu illumination et que le roi, paraissant sur le balcon du Quirinal, a été acclamé par une foule immense. Ce brigand couronné a donc enfin consommé ses sacrilèges occupations. Il se rit sans doute de toutes les excommunications portées contre lui, notamment de celle que fulmine l'admirable lettre encyclique de Pie IX du 1er novembre 1870 et qu'il vient de braver. Les faits confirmeront bientôt ce que dit l'histoire, même contemporaine, qui a toujours donné raison aux excommunications lancées par les Souverains Pontifes contre les persécuteurs de l'Eglise et les spoliateurs de ses Etats.

Le fameux Prim, principal auteur des maux épouvantables qui ont pesés sur l'Espagne pendant ces dernières années et dont elle souffre encore, est mort le 29 décembre 1870, des suites de blessures graves que lui ont portées des assassins. Quand on a, comme lui, foulé aux pieds les droits les plus sacrés; quand on a immolé la patrie à ses honteuses convoitises, on mérite bien de finir tragiquement. Puisse la justice de Dieu s'être contentée de cette expiation!

Nous extrayons ce qui suit d'une magnifique conférence que Mgr. Raymond, supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe, a faite en décembre dernier, devant l'Union Catholique, sur les enseignements des événements contemporains :

« Quiconque entend une fausse doctrine, doit, s'il le peut, la combattre. L'énoncé d'un principe erroné est une provocation à notre force intellectuelle ou à notre courage moral. Si la gant n'est pas relevé, le champion de l'erreur en concevra une audace, à l'aide de laquelle il pourra remporter une victoire funeste. A la vue des effets déplorables de faux principes dont souffre la société, que chacun se sente animé du zèle de soutenir les saines doctrines. Il n'y a pas seulement à se tenir sur la défensive; il faut la noble et sainte ambition de la conquête; la vérité a le droit de dominer les esprits; l'intelligence qui la possède a le devoir d'étendre son empire.

« Il faut profiter de toutes les occasions pour affirmer la vérité, dans quelqu'ordre que ce soit. C'est souvent sous l'influence d'une parole entraînante que se forment les convictions. Exprimez hardiment, vous dirai-je, Messieurs, les idées que vous croyez propres à produire quelque bien dans la société. Soutenez-les, non pas sans doute avec l'ardeur passionnée de la dispute, mais avec une assurance et une fermeté qui fassent passer votre persuasion dans l'esprit des autres.....

« Mais le talent ou l'occasion de la parole ne sont pas donnés à tous; votre intelligence, enrichie par l'éducation, aura un autre mode d'impression, un autre moyen de propagande en faveur de la vérité, une autre arme pour défendre la foi catholique et la nationalité canadienne. Quelle n'est pas la puissance de la plume? Servez-vous en pour répandre la lumière et former vos compatriotes aux sentiments généreux, et par les journaux, et par les brochures, et par des écrits, agents puissants, d'un zèle éclairé, mis au service de la plus sainte et de la plus noble cause.

« Lorsqu'on examine, d'un côté, la rapidité avec laquelle se sont répandues les doctrines funestes à la société, et de l'autre, l'opposition que ces doctrines devaient rencontrer dans la raison, la conscience et le véritable désir du bien public, on est surpris de l'empire qu'elles ont exercé. Sans doute cela s'explique par les passions qu'elles favorisent, ou par l'ignorance qu'elles exploitent. Mais il faut le dire, la cause première de cet effet déplorable se trouve dans un zèle de propagande qui, on le sent, est inspiré par l'esprit opposé à celui qui a soufflé sur les apôtres, et, dans une impudence hardie, qui ne sait rougir ni devant la vérité, ni devant la vertu... L'audace, c'est l'arme des hommes du mal. L'on ne saurait dire tout le succès qu'elle a eu. Il y a au contraire, chez les hommes de bien, une certaine timidité

qui s'explique, parce que la réserve, la modération est une vertu, mais qui cependant est une imprudence et une lâcheté, en présence de la hardiesse avec laquelle s'affirment et s'imposent des doctrines de peste et de mort pour la société.

" Il faut opposer à l'audace satanique du mensonge, l'audace apostolique de la vérité, élever une voix forte contre l'erreur et se montrer disposé à l'écraser sous le poids d'une raison supérieure à tous les sophismes. Alors on verra reculer encore les propagateurs des fausses doctrines jusqu'à l'hypocrisie d'affecter certaines formes religieuses. Il faudra poursuivre la victoire, ôter le masque, montrer tout ce qu'il y a de hideux dans ces viages où se réfléchent si pitoyablement les égarements de l'esprit et la corruption du cœur, et les livrer sans pitié au mépris et à l'indignation publique. Ils crieront à la charité, à la tolérance. L'Évangile, qu'ils auront l'impudence d'invoquer en leur faveur, vous montrera les anathèmes du Christ contre les séducteurs du peuple. Laissez-les crier comme les esprits qui possèdent les évergumènes, sous l'effet de l'exorcisme.

" Maintenant, je dirai que s'il n'y a pas de ménagements à garder envers ceux que l'on sait ne vouloir pas se convertir, être au contraire toujours disposés à pervertir, il n'en est pas de même de ceux qui, appartenant à la cité du bien par le désir général qu'ils ont de suivre la religion et la société, usent des moyens qui ne seraient pas propres à atteindre ce but. Une éducation sous quelque rapport erronée, des préjugés d'école ou de parti peuvent, sans aucune intention perverse de leur part, leur faire soutenir des thèses qu'ils rejetteraient, s'ils étaient convaincus qu'elles tendent au détriment d'une cause sacrée qui leur est chère. Sans doute, on doit combattre ce qu'il y a de faux dans les idées qu'ils émettent, signaler le danger que leurs doctrines peuvent offrir, et entrer avec eux dans une discussion qui ait pour arme une logique puissante et précise, mais qu'on n'exagère ni en elles-mêmes, ni en leurs conséquences les théories que l'on croit demander une réfutation. Qu'on ne sacrifie aucun des droits de la vérité; qu'on ne laisse aucune maxime, aucune assertion préjudiciable à l'enseignement et aux lois de l'Église, sans en montrer la fausseté: c'est un droit, c'est un devoir.

CORRESPONDANCE

Société de colonisation No. 1 du comté de Kamouraska
M. l'Éditeur,

L'empressement avec lequel vous avez déjà inséré dans votre *Gazette des Campagnes* les correspondances relatives aux opérations de plusieurs sociétés de colonisation, me fait espérer que vous publierez la présente correspondance qui ne peut manquer d'intéresser ceux qui s'occupent d'une manière efficace de colonisation.

L'an dernier la société de colonisation No. 1 de Kamouraska comptait cent soixante et quinze souscripteurs. Depuis sa formation, qui date du 28 septembre 1869, 186 lots ont été demandés dans le territoire réservé pour l'établissement des colons de la société, et un certain nombre ont également été demandés en dehors de ce territoire, le long de la route du Gouvernement. Lors de la formation de la société 49 lots avaient été vendus dans le seul comté Pohénégamook, par M. l'Agent des terres de la Couronne, le Dr. Chs. T. Dubé.

Bon nombre de colons ont commencé à faire des défrichements sur leurs lots et les ont même ensemenés en totalité ou en partie le printemps dernier. Ainsi 123 arpents ont été défrichés et ensemenés, et 122 arpents seulement défrichés, donnant un défrichement total de 245 arpents dans l'espace de quelques mois.

Il y a déjà dans le canton Pohénégamook un moulin à scie en opération depuis l'année dernière, un autre en construction qui sera terminé le printemps prochain. Enfin un moulin à farine aussi en opération depuis plus d'une année.

Il est question d'y construire prochainement une chapelle. Le conseil d'administration est désireux d'en aider la construction par tous les moyens à sa disposition, aussi se propose-t-il d'y consacrer l'excédant des recettes sur les dépenses de la première année, lequel s'élève à plus de \$250.

D'après l'état des comptes, le 5 octobre dernier, les recettes totales, tant la souscription des membres que l'octroi du Gouvernement, s'élevaient à \$600. Les dépenses se montaient à \$303.56, réparties comme suit: \$219 ont été distribuées aux colons, à titre d'encouragement; \$60.55 pour achat de grains de semence et de lard, distribués aux plus nécessiteux; \$24.21 pour dépenses du Conseil d'administration.

La route du Gouvernement dite "Route de St. Alexandre" est faite et parachevée jusqu'au milieu du huitième rang de la concession du Lac, par conséquent à un peu moins de 3 milles de l'extrémité Ouest du lac Pohénégamook. Cette route sera indubitablement terminée l'été prochain. Il y aura alors voie de communication facile partant de St. Alexandre à aller jusqu'à la ligne provinciale. J'ai raison de croire que les travaux d'ouverture du chemin Taché commenceront aussi l'été prochain. Il est désirable que ce chemin se fasse au plus tôt, afin de donner aux colons accès au canton Chabot, pour y commencer des défrichements.

St. Alexandre, 10 janvier 1871. ALEXANDRE GAGNON, S.

Société de colonisation No. 2 de l'Islet

La liste des officiers et directeurs de cette société de colonisation pour 1871, est comme suit: H. Hébert, président; Ls. Bois, vice-président; Alex. Caron, secrétaire-trésorier.

Directeurs: C. Bois, Dr. S. Roy, C. Caouette, N. Pelletier et G. Pelletier.

Du travail et du repos chez le cheval

Le travail est nécessaire à la santé du cheval, parce qu'il favorise la circulation et l'action régulière de toutes les fonctions. Un travail excessif use les forces, nuit à la santé tout aussi bien qu'un repos trop absolu.

On doit donc faire travailler un cheval selon la nature de son tempérament, mais en adoptant une sage progression dans les fatigues qu'on lui fera supporter; car le cheval peut suffire à un travail pénible, si les soins et la nourriture ne lui font pas défaut.

Le cheval a besoin de deux heures, au moins, de travail par jour. On devra, autant que possible, varier les allures, en évitant de le tenir trop longtemps de suite à celles qui sont vives.

Si le cheval doit entrer en campagne ou changer la somme de travail qu'il était habitué à fournir, il faut l'y préparer progressivement, et alors on verra combien sont grandes les fatigues qu'il peut supporter.

Disons encore que le cheval préfère le travail de jour à celui de la nuit, bien que la privation du sommeil soit moins sensible chez lui que chez les autres animaux.

Enfin, nous recommanderons de ne pas exposer le cheval, par une brusque transition, après un travail quelconque, au froid, au vent ou à la pluie, afin d'éviter les arrêts de transpiration.

— A. A. VIAL.

L'absence à notre atelier de 2 ouvriers, a été la cause du retard apporté à la publication des derniers et présent numéros de la *Gazette des Campagnes*.

Travaux du mois de janvier

(Suite.)

Les bœufs à l'engrais doivent recevoir pendant ce mois, une nourriture plus riche et plus variée que celle qu'ils ont reçu jusqu'à présent. Cette augmentation consistera en grain broyé mélangé avec des patates, des navets, des carottes ou des bettes. On en donnera d'abord qu'une petite quantité que l'on augmentera à mesure que l'animal, devenu plus gras, prend de l'appétit.

Les étrillages et les brossages sont plus nécessaires pour les animaux à l'engrais que pour tout autre.

Les aliments chauds et liquides sont considérés comme favorisant l'engraissement.

Actuellement l'élevage des veaux est difficile, et, par conséquent, il n'est pas avantageux de faire arriver le vêlage dans le mois de janvier. Cependant si on est à portée de revendre le veau en nature, il est profitable d'avoir une ou deux vaches qui vêlent vers cette époque; pourvu qu'on puisse leur donner une nourriture riche en rapport avec leurs besoins nouveaux.

Si les brebis doivent agnelier dans les mois de mars et d'avril, on les sépare actuellement du reste du troupeau, et on leur donne une nourriture plus choisie; par exemple, du bon foin, des carottes, des betteraves, des patates en petite quantité. Lorsque quelques-unes sont faibles et chélives on leur donnera un peu d'avoine ou le pain de lin délayé dans l'eau tiède. Il ne faut pas cependant les engraisser, car le part pourrait devenir difficile.

Les truies ne doivent pas mettre bas dans ce mois; mais si cela arrivait, il faudrait garantir du froid la mère et ses petits.

Des bois.— Les bois débités vers la fin de janvier ont de grands avantages sur ceux qu'on ne débite qu'au printemps. Leur dessiccation s'opère plus lentement et on n'a pas à craindre les gerçures ou fendes que détermine une dessiccation trop rapide.

Les bois de chauffage, coupés dans ce mois, donnent plus de chaleur et sont de meilleure qualité que ceux que l'on coupe au printemps.

Petite chronique

LE CHEMIN DE FER DU NORD.— Les directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord se réunissent à leur office, Union Buildings, aujourd'hui, pour procéder à l'élection. Le Gouvernement est représenté par les honorables MM. Chauveau, Irvine, Beaubien et Archambault.

Les cultivateurs faisant partie des municipalités qui ont souscrit si libéralement à la construction du chemin de fer du Nord, et qui désirent être renseignés sur tout ce qui regarde cette immense entreprise, devront souscrire aux grands journaux. S'ils veulent y lire les annonces qui y seront publiées de temps à autres par les directeurs de cette compagnie. Les cultivateurs qui doivent contribuer par leur argent à la construction de ce chemin de fer du Nord ont aussi besoin d'être renseignés.

— M. Edward Barnard, de Montréal, parcourra nos campagnes, dans le courant de l'hiver, pour donner une série de conférences sur l'agriculture.

Presque tous les évêques de la province ont encouragé M. Barnard dans la propagande que lui a confié le Conseil Agricole, et loué ses efforts pour répandre des connaissances parmi nos cultivateurs.

— Le gouvernement d'Ontario va donner cinq mille piastres aux incendiés du Sagenay.

— Les chambres fédérales sont convoquées pour le 15 février prochain, pour la dépêche des affaires.

— Il y a actuellement en circulation des faux billets du Canada. Ce sont des billets d'une piastre changés en billets de quatre piastres.

— Le printemps prochain, il y aura une exploration dans le but de prolonger le chemin Gusford jusqu'au lac St. Jean.

— L'Opinion publique annonce qu'il y a près de 7,000 canadiens employés dans les manufactures du Connecticut. Pendant l'année 1870, pas moins de 90 jeunes gens ont quitté la paroisse de Ste. Anne de la Pocatière pour se rendre aux Etats-Unis.

RECETTES

Engrais des dindons avec du charbon de bois

On a écrit beaucoup dernièrement, dans les journaux d'agriculture, au sujet des propriétés alimentaires du charbon de bois. On a avancé, à plusieurs reprises que les oiseaux domestiques peuvent être engraisés avec du charbon sans aucune nourriture, et cela aussi en moins de temps qu'avec les grains les plus nourrissants. J'ai fait dernièrement une expérience, et je dois dire que le résultat m'a surpris, vu que j'avais toujours été assez incrédule sur ce point. Quatre dindons furent mis dans un poulailler, et nourris de farine, de pommes-de-terre bouillies et d'avoine. Quatre autres de la même couvée furent également renfermés, dans le même temps, dans un autre poulailler, nourris journallement des mêmes articles, mais avec une chopine de charbon réduit en poussière très fine et mêlée à leurs aliments. Ils avaient également dans leur poulailler une abondance de charbon cassé en menus morceaux. Les huit dindons furent tués le même jour, et il y avait une différence d'une livre et demie en faveur de chacun des dindons auxquels on avait donné du charbon. Ils étaient beaucoup plus gras, et la chair en était très-supérieure en fait de délicatesse et de saveur. — *Courrier de Sorel.*

Moyen employé contre les engelures

Causes.— On les rencontre souvent en hiver; elles sont la conséquence des alternatives de chaud et de froid, et les sujets lymphatiques, les jeunes gens y sont plus prédisposés. Souvent elles durent tout l'hiver.

Symptômes.— Les parties affectées d'engelures sont rouges, gonflées, et sont le siège de démangeaisons surtout le soir quand la peau est échauffée. Elles peuvent rester à cet état ou bien elles s'ulcèrent et forment des plaies qui durent jusqu'au retour du printemps.

Traitement.— Pour prévenir le retour des engelures, il faut fortifier la peau, l'enduire dès le commencement de l'hiver à l'aide de fraction avec de l'eau-de-vie camphrée, de l'eau-de-vie pure, de l'eau de Cologne, du vin aromatique, de l'eau sédative étendue d'eau. Quelquefois on en a prévenu le retour en frottant, dès le commencement de l'hiver, les mains avec de l'eau froide, de l'eau glacée, de la neige. Mais il est important que le passage de la main du chaud au froid ne se fasse pas brusquement. Les lotions matin et soir avec un mélange à parties égales d'eau blanche et d'eau-de-vie camphrée sont un excellent préservatif. Si, malgré ces moyens, les engelures se manifestent, on les pansera matin et soir avec la pommade camphrée, à laquelle on ajoutera quinze à vingt gouttes d'extract de Saturne et qu'on mélangera dans un mortier.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XLII

La rencontre près du chêne maudit.

(Suite.)

Pour la seconde fois, Delagrave arrêta son cheval; et il changea de ton.

— Qui êtes-vous? demanda-t-il.

— Est-il possible que Henri Delagrave oublie ses vieux camarades? Il est vrai que vingt ans, c'est bien long; — cela n'est pas étonnant. Mais monsieur Delagrave doit se souvenir d'une certaine nuit dans les bois de Moidrey, où il joua un rôle à l'en-droit d'un vieil avocat, — et ceci — ajouta-t-il, en frappant un coup de gourdin sur le tronc de l'arbre, — lui fournit à la fois un cercueil et un tombeau.

Delagrave sauta à bras de son cheval; — son fouet tomba de sa main inerte, et il chancela comme un homme ivre en s'approchant de l'étranger.

— Mon Dieu, murmura-t-il; — est-il possible que les morts sortent ainsi de leur tombeau ?

Il marcha droit sur l'inconnu, qui rejeta en arrière la chevelure grise et sale qui lui cachait le front, et le regarda attentivement.

— Me reconnaissez-vous ? demanda ce dernier, avec un rire impertinent.

— Oui, répondit Delagrave, avec une sorte de gémissement. Vous êtes-il s'arrêta, — et l'autre compléta lui-même la phrase.

— Jacques Bernier, à votre service, monsieur Delagrave !
Il croisa les mains sur son gourdin, et tout en s'appuyant dessus, il regarda Delagrave avec un air de triomphe.

— Je vous croyais mort, murmura ce dernier, les yeux toujours fixés sur le bandit.

— Vous croyiez, comme vous désiriez, hein ? — n'est-ce pas vrai ? mais Dieu merci, j'ai la vie diablement dure. Ce n'est pas votre faute si j'en suis revenu, cette nuit, où, après avoir terrassé l'avocat, vous volâtes. . .

— Silence !

Delagrave saisit le vagabond par le bras, et regardant au tour de lui avec une anxiété évidente.

— Silence ! répéta-t-il, — ces arbres peuvent avoir des oreilles !

— N'ayez pas peur. Il n'y a qu'un pauvre diable qui est caché là dedans, — et il frappa un coup de bâton contre le chêne, — mais il y a des années que vous lui avez coupé l'ouïe !

— Misérable !

Delagrave leva sur lui une main menaçante, mais Jacques Bernier sauta vivement en arrière, et brandit son gourdin.

— Pas de cela, dit-il, si vous voulez que je reste muet ! Allons, allons, monsieur Delagrave, ajouta-t-il, après une si longue absence, vous avouerez que c'est une singulière façon d'accueillir un vieil ami. Rappelez-vous donc, dit-il, en changeant soudain de ton, et avec un accent sérieux. — Jadis vous n'étiez pas homme à battre longtemps les buissons, et on s'entendait vite avec vous. Croyez-moi, arrivons à la question ; le chemin le plus court sera encore le meilleur. Pendant près de vingt ans, vous vous êtes complu dans l'idée que j'étais mort et enterré, — et voilà que, tout d'un coup, je me dresse devant vous, — un peu plus vieux, naturellement, mais enfin, avec une mémoire, qui me sera fidèle ou infidèle, comme il vous plaira. C'est une affaire à traiter entre nous.

Pendant qu'il parlait, Delagrave réfléchissait, et avec la réflexion lui revinrent en partie son calme et son sang-froid.

Il vit tout de suite la grandeur énorme du nouveau danger qui le menaçait, et il chercha dans la profondeur de son génie d'intrigue les moyens de le détourner.

— Vous avez besoin d'argent ? dit-il, après une pause.

— D'une quantité ! — et le misérable ouvrit les bras en riant. — Il y a si longtemps que je n'en ai vu, qu'il m'en faudrait beaucoup pour me satisfaire, je vous en avertis.

— Vous en aurez.

— J'y compte bien ; voilà qui s'appelle causer raisonnablement, ajouta-t-il, en faisant un signe de tête, et en clignant de l'œil d'une certaine façon. Faites, — et faites bien les choses, et j'aurai bouche close.

Delagrave, toujours dans ses réflexions, continua à le regarder fixement.

Une pensée lui avait traversé l'esprit.

— Si, se disait-il de cette nouvelle arme levée aussi subitement contre moi, j'en faisais un instrument pour ma propre défense !

En face de lui, en effet, était un misérable chez qui l'habitude du crime était devenue une seconde nature, et qui était aussi peu sensible aux reproches de sa conscience qu'aux lois de l'humanité ; — une brute dont la force pouvait lui être utile, — dont il pourrait diriger les actions, et peut-être, ensuite, s'en débarrasser d'une manière ou d'une autre.

Le visage sombre de Delagrave s'éclaircit et brilla d'une lumière qui était réellement infernale.

Il s'était rappelé son serment à Varina, et même les craintes qu'il venait d'éprouver disparurent devant la haine qu'il avait pour Emma.

— Attachez mon cheval à l'une de ces branches, dit-il, en retrouvant un de ses accents d'autorité d'autrefois. — Notre conversation pourra être longue.

Jacques Bernier obéit machinalement, puis revint se placer

devant Delagrave, qui s'était assis sur un tertre juste sous l'ombre du vieux chêne.

— A présent, racontez-moi votre histoire, dit-il ; parlez franchement, et soyez bref, car mon temps est précieux.

Bernier, étonné de ce changement de ton, passa sa large main sur sa bouche, et le regarda d'un air soupçonneux.

Delagrave vit son hésitation, et se hâta de le rassurer.

— Je ne chercherai pas à vous cacher, dit-il qu'il est en votre pouvoir de me rendre un service tel que si vous me le rendez, votre fortune sera faite.

Les yeux de Jacques Bernier brillèrent d'une sauvage cupidité.

— Voilà qui s'appelle parler ! dit-il ; mais, — et ici, ses soupçons lui revinrent, — chacun a ses idées à propos de fortune. Quelles sont les vôtres, vingt-cinq mille francs, peut-être ?

— Cent mille ! Je vous donnerai cent mille francs !

Bernier fit un bond de surprise.

— C'est convenu, cria-t-il, avec un jurément. Dites-moi de quoi il s'agit, et je le ferai.

Delagrave vit sa puissance : cet homme il pouvait le gouverner — et le perdre.

— La confiance doit être mutuelle dit-il froidement. Lorsque nous nous sommes quittés je vous ai laissé pour mort. Je désirerais savoir comment vous en êtes réchappé.

— Vous m'avez laissé ! — Oui, c'est bien cela ; dit Bernier, en grognant ; vous m'avez laissé pour avoir le cou coupé, ce dont vous vous inquiétiez peu.

— Je vous ai laissé pour mort, je vous l'ai dit ! répéta Delagrave, sévèrement. Autrement, croyez-vous donc que j'aurais voulu laissé derrière moi une pareille preuve ?

— C'aurait été une mauvaise affaire pour moi ; car les dents de ce maudit chien m'étaient entrées de plus de trois pouces dans le corps, et, en tombant sur mon couteau, je m'étais fait une blessure dont j'importerai la marque dans la terre.

Si, à ce mot de blessure faite par le couteau, Jacques Bernier avait pu lire ce qui se passait dans l'esprit de l'homme qui en était l'auteur, il est probable qu'il se serait montré moins communicatif.

Toutefois aucun signe extérieur ne trahit les pensées de Delagrave, et le bandit continua son récit.

— J'ignore combien de temps je restai sans connaissance, dit-il ; mais quand j'ouvris les yeux, où croyez-vous que je me trouvais ?

— Dans la mer, peut-être, dit Delagrave, qui aurait souhaité l'y voir encore.

— Dans un lit, où j'aperçus penchée vers moi, la figure d'une femme qui pleurait.

— Une femme ! s'écria Delagrave avec étonnement ; quelle femme ?

Le bandit cligna de nouveau de l'œil, et répliqua d'un air enjoué :

— Je crois vous avoir dit que je suis né à Moidrey, que j'ai été élevé à Moidrey, et que je me suis marié à Moidrey. Ma femme était une sorte de favorite de la douairière de Moidrey ; elle lui faisait des lectures pieuses, et allait avec elle à la messe. Toujours est-il qu'elle m'apporta une jolie somme d'argent, et nous vécûmes ensemble, tant bien que mal, tant que j'eus de quoi dépenser. Puis. . . enfin, un beau jour, je fus pris dans une mauvaise affaire, et déporté à la Guyane. Au bout de six ans je réussis à m'évader, — je revins en France, — et vous savez le reste.

— Mais cette femme ? demanda Delagrave avec impatience.

— C'était la mienne, toujours aussi douce et aussi précieuse que jamais : " Oh ! Jean, me dit-elle, car elle avait de grandes manières, te voilà donc revenu ! — Mais ça me fait cet effet-là, madame Bernier, " lui répliquai-je. Puis elle me raconta, en pleurant et en se tortant les mains, comment elle était gouvernante du fils de son maître, comment l'enfant avait été volé, et comment elle m'avait trouvé, sur le parquet, tout couvert de sang ; comment elle m'avait porté dans sa chambre, et m'avait rappelé à la vie. Puis, tombant à genoux, elle me supplia de sauver la vie à sa maîtresse, en lui rendant son fils ; ce qui, vu que j'ignorais ce qu'il était devenu, n'était pas facile. " Tâché que je puisse sortir d'ici, lui dis-je, et je le retrouverai, fût-il à dix pieds sous terre. — Jacques Bernier, me répondit-elle, je vous pardonnerai tout, si vous ramenez notre jeune maître. — Comment le

connaîtrais-je, demandai-je, en supposant que je le rencontre ?” Alors elle m’indiqua différentes marques.

— Lesquelles ? demanda Delagrave, avec une profonde attention.

— Une sorte de croix de Malte, tracée sur le côté gauche par de Moidrey lui-même, qui, dès l’instant de la naissance de son fils, n’avait pas cessé d’éprouver mille craintes à son égard.

— Il avait raison, murmura Delagrave, avec un sombre sourire.

— L’autre marque, ou les autres marques, continua Jacques Bernier, sans avoir remarqué l’observation de Delagrave, étaient des cicatrices sur l’épaule de l’enfant, — les dents d’un chien.

— Les dents d’un chien !

— Oui, je m’imagine bien à quoi elles ressemblent, dit Bernier, avec un jurement, et en montrant les blessures dont il avait encore la trace à la figure et au cou.

— C’est étrange ! comment le chien aurait mordu l’enfant ?

— Il ne l’a pas mordu, du moins, ce n’était pas son intention. Un jour, paraît-il, que l’enfant était tombé de la terrasse dans la mer, le chien s’élança après lui, et le saisit par où il put, par l’épaule.

— Ainsi, votre femme vous aida à vous échapper ? dit Delagrave.

— Oui, elle profita de la nuit pour me faire sortir, et me conduisit à un endroit où je trouvai un bateau caché dans les rochers. “ Va, et sois meilleur, me dit-elle. ” Puis elle me mit dans la main un livre de prières, et une bourse. La bourse, je la serrai dans ma poche, et le livre je le jetai dans la mer. Il n’y avait pas dix minutes que je voguais dans ce bateau, lorsque je perdis une rame, et je me trouvai à la merci des flots, avec un vent qui soufflait de terre. Je continuai à aller toujours à la dérive. Je ne puis encore penser sans frémir à tout ce que j’endurai. Durant deux jours, je restai sans boire ni manger, perdu sur l’immense Océan.

— Et où vous fûtes recueilli, j’imagine ? dit Delagrave, avec impatience.

— Oui, par un négrier espagnol, qui m’emmena au Brésil, où je fus vendu pour aller travailler aux mines. Pendant quatorze ans, j’y suis resté, dans ces maudites mines, avec un boulet à la jambe. Enfin, un beau jour, moi et une douzaine de camarades, nous réussîmes à nous évader, et à nous réfugier chez les Indiens. Je devins la une sorte de chef, et donnai pas mal d’occupation aux Espagnols, qui s’imaginèrent de promettre une récompense à ceux qui me ramèneraient mort ou vif. Comme je vis que mes amis à peu cuivrés commençaient à dresser les oreilles, je crus que le temps de changer de quartiers était venu. Je passai au Texas, et du Texas je suis revenu ici.

— Pourquoi ici ? demanda Delagrave.

— Parce que je savais que je trouverais là de l’or, plus que partout ailleurs, répondit le bandit hardiment. Parce que, ajouta-t-il, si j’avais affaire à des gens sans cœur, j’ai un vieil ami qui se chargerait de parler pour moi.

Il fit tourner son gourdin et en frappa un coup si violent contre le chêne que le tronc creux, résonna comme un tonnerre lointain, et des fragments de mousse tombèrent en pluie par terre.

Delagrave bondit sur ses pieds avec colère.

— Fou ! s’écria-t-il, recommencez, et j’en ai fini avec vous !

Jacques Bernier abaissa lentement son bâton.

— Fini avec moi ! Best, vous croyez ?... mais moi, monsieur, je n’en aurais pas fini avec vous.

Delagrave vit la faute qu’il venait de commettre en s’abandonnant à un sentiment de colère vis-à-vis d’un bandit de ce calibre, et malgré sa répugnance, il lui posa doucement la main sur l’épaule.

— Parlons affaires ! dit-il ; l’argent que je vous ai promis est encore à gagner.

(A continuer.)

A VOINE DE NORVÈGE à vendre à Ste. Anne de la Pocatière, à l’imprimerie de la Gazette des Campagnes ; à St. Jean Port-Joli, chez M. Octave Dubé, cultivateur. Ceux qui désirent se procurer de cette avoine pour semence, devront profiter du bon marché. Elle se vend 3s. 9d. par minot de 34 livres. Au printemps prochain, elle se vendra le double du prix actuel.

Traité Élémentaire de Matière Médicale

1870

GUIDE PRATIQUE

1870

des Sœurs de Charité de l’Asile de la Providence publié sous le patronage des Professeurs de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l’Université Victoria, Montréal. Seconde édition.

Montréal, Esébe Sénécal, Imprimeur-relieur et éditeur, rue St. Vincent, Nos. 6, 8 et 10.

Le volume, format grand in octavo, est de 1500 pages, environ. Prix : Pour chaque souscripteur, volume relié, \$4 ; pour non souscripteur, relié, \$4.

L’ouvrage paraîtra dans le cours du mois de décembre courant. Les lettres devront être adressées à Sœur Mechilde du Saint Sacrement, Asile de la Providence, rue Ste. Catherine Montréal.



Indemnité Seigneuriale au Fonds des Townships.

ATTENDU que par un Ordre en Conseil en date du 30 AVRIL 1867, il est ordonné au sujet des réclamations des Municipalités pour y participer, que les Fonds sus-nommé sera fermé le 31 DÉCEMBRE de la présente année, avis est par les présentes donné que toutes réclamations qui pourraient changer en aucune manière la distribution du dit Fonds devront être produites le ou avant la date ci-dessus indiquée, après laquelle date, aucun changement ne pourra être fait dans la dite distribution.

Département des Finances, } JOHN LANGTON,
Ottawa, 9 Décembre 1870. } Auditeur.

MELANGES

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET D’ÉCONOMIE POLITIQUE

PAR

HUBERT LARUE.

MM. GARANT et TRUDEL, éditeurs-libraires de Québec offrent au public cet important ouvrage qu’ils viennent de publier, contenant un grand nombre des écrits de M. le Dr. LaRue qui ont été accueillis si favorablement par le public. Il suffit de jeter un coup-d’œil sur la table des matières, pour en comprendre toute l’importance :

CONFÉRENCES : La Langue française en Canada ; Pareasse et Travail ; Luxe et Vanité ; Notaires, Avocats, Médecins. — Le Dérivatif de Langue, — Eloge funèbre de M. l’Abbé Louis J. Casault, — Discours de Fin d’année, — Un Naufrage dans le golfe Saint-Laurent, — Les “ Mémoires ” de M. De Gaspé, — Les Fêtes patronales des Canadiens-Français, — Les Peabody en Canada, — Le Lendemain des Rois, — Les Richesses naturelles du Canada, — L’Agriculture dans la Province de Québec, — De l’Étude et de l’Enseignement agricoles, — L’Association de Médecine canadienne, — Coup-d’œil sur l’état actuel de la Médecine, — L’Illiade et la Médecine (Conférence), — Scènes de Mœurs canadiennes.

Cet ouvrage est en vente chez MM. Garant et Trudel, à Québec ; à Ste. Anne de la Pocatière, à la librairie agricole de Firmin H. Prault. Prix : \$1 le volume. Expédié par la Poste, \$1.14.

R. MORGAN, MARCHAND DE MUSIQUE, Etc., à Québec, rue St. Jean,

Offre en vente La dernière romance française :

J’AIME !! JE SUIS AIMÉ !!

Romance par Alexandre Richardt, auteur de la jolie romance “ O belle étoile ! O chère amie !! ”

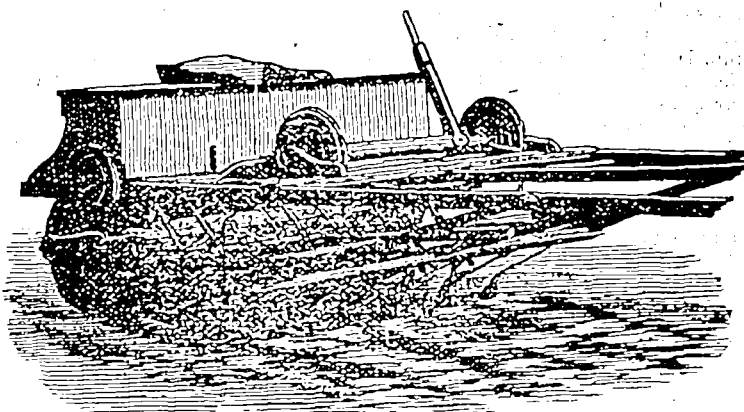
22 décembre 1870.

ATTENTION !!!

SEMOIR ET HERSE COMBINÉS

De J. & S. VESSOT, patenté le premier novembre 1869.

LES amis du progrès se réjouiront d'apprendre que nous pouvons offrir aux cultivateurs une nouvelle machine à semer qui réunit tous les avantages possibles. Le "Semoir et Herse Combinés" peut semer, herser et rouler un arpent en moins d'une heure et opère aussi bien sur le travers que sur le long des planches. Cette machine sème, avec une régularité parfaite, le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, les pois, le sarrasin, la graine de mil, etc. Au moyen d'un régulateur, on met par arpent



la quantité de semence voulue.

Il est très-facile de se servir de cette machine ainsi qu'on peut s'en assurer en l'examinant. Nous en fabriquons à un ou deux chevaux. Nous les vendons à prix réduits et nous les garantissons. Pour plus d'informations s'adresser à J. et S. VESSOT, Joliette, province de Québec. Le juste prix de nos machines livrées à la manufacture est de \$100 pour celles à deux chevaux, et de \$80 pour celles à un cheval.

Premier prix à l'Exposition Provinciale.

Prix extra à l'Exhibition du Comté de Joliette.

Voici les certificats que nous ont donnés les personnes qui se sont servies de nos machines et qui les ont vu fonctionner :

Joliette, le 11 juillet, 1870.

Nous, soussignés, ayant fait usage du "Semoir et Herse Combinés" certifions avec plaisir que cette nouvelle et utile machine aratoire a fonctionné à notre entière satisfaction.

Le grain que nous avons semé avec cette machine est aujourd'hui bien plus beau, plus vert et plus égal que le grain que nous avons semé dans la même pièce par les moyens ordinaires, et cela pour les raisons suivantes : la semence qui n'est pas foulée par les pieds des chevaux, tombe dans de petits sillons tracés par une espèce de dents, lesquels sont refermés par d'autres dents semblables ; un rouleau qui passe ensuite aplatit le terrain ; de cette manière la semence est tout enterrée à profondeur égale et a, par conséquent, plus de force et d'accroissement.

PIERRE LAFORET, père,
PIERRE LAFORET, fils.

Voici, ci-dessous, les signatures de ceux qui se joignent à nous pour témoigner de l'utilité et des nombreux avantages de cette nouvelle invention.

JOSEPH MOLLE,
THOMAS MARCILE,
NOEL RONDEAU,
THOMAS RONDEAU,

SEWELL CLEMENTS,
J. A. VERNON,
GEO. GILMOUR,
ELIE COTÉ,

EDOUARD MIGÉ,
FRANÇOIS LAUBERTÉ,
CHARLES DESMARETS.

Rivière-du-Loup (en haut), 14 juin 1870.

Nous, soussignés, certifions qu'après avoir fait un essai de la machine à semer, dites "Semoir et Herse Combinés" de J. et S. Vessot, patenté le 1er novembre 1869, et après avoir vu le grain levé, semé par la dite machine, qu'elle fonctionne très-bien, et remplit un vide depuis longtemps senti par l'agriculteur, remplissant toutes les conditions voulues au Canada, pour semer les grains, rouler le terrain, économiser le temps et la semence, et faciliter le travail.

F. A. GARCEAU,
C. P. LACHANCE,
MARC LAMI,

JULES LAMBERT,
WILBERT NEWHALL, pr. M. A.,
FELIX RICARD,

ED. CARON,
M. DOUDIER,
OLIVIER CROJETTIÈRE.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne, 12 novembre 1870.

Nous avons expérimenté sur la Ferme du Collège de Ste. Anne le semoir de MM. J. et S. Vessot, et nous pouvons certifier que cette machine est ce qu'il y a de plus satisfaisant jusqu'à ce jour. Elle ne brise pas le grain sème très-régulièrement dans les terrains tout-à-fait irréguliers, l'enterre parfaitement et nivelle le terrain de manière à pouvoir faucher facilement l'année suivante.

ED. WILBROD TREMBLAY, Ptre., Directeur.
J. D. SCHMOUTH, Professeur.

Joliette, 17 décembre 1870.

Le "Semoir et Herse Combinés" de MM. J. et S. Vessot fut exhibé à l'exposition agricole du comté de Joliette au mois d'octobre dernier et fut essayé en présence des juges et du bureau de direction de la société d'agriculture du comté.

Cette machine possède l'avantage de semer avec une grande régularité, et d'enterrer à une profondeur égale, toutes espèces de grains qu'elle roule en même temps, les irrégularités du terrain ne faisant aucun obstacle à son fonctionnement.

Elle possède aussi l'avantage de semer la graine de mil et de trefle au moyen d'un mécanisme spécial qui la fait tomber avec une grande régularité sous le rouleau, de sorte qu'elle n'est pas trop enterrée, et se trouve dans une condition qui lui permet de lever facilement.

Le fonctionnement de cette machine a paru si parfait aux Juges et au Bureau de direction, qu'un prix extra fut décerné à MM. Vessot, pour cette machine qui est considérée, à bon droit, comme un instrument aratoire d'une grande utilité.

LOUIS LEVESQUE, Président, GD. LANAUDIÈRE, Vice-Président, ED. GUILBAULT, Secrétaire-Trésorier.